



INTRODUCTION

L'Éducation au Canada – Horizon 2020 est le cadre dont se serviront les ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation, par le truchement du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], pour améliorer les systèmes d'éducation, les possibilités d'apprentissage et la réussite scolaire à l'échelle du Canada. **Cette initiative s'inscrit dans une approche d'apprentissage à vie de qualité pour tous les Canadiens et Canadiennes.**

L'Éducation au Canada – Horizon 2020 reconnaît le lien direct entre une population instruite et (1) une économie prospère, basée sur le savoir pour le XXI^e siècle, (2) une société ouverte, égalitaire et progressiste et (3) des opportunités accrues de croissance personnelle pour tous les Canadiens et Canadiennes.

LES QUATRE PILIERS DE L'APPRENTISSAGE À VIE

L'Éducation au Canada – Horizon 2020 s'articule autour des quatre piliers de l'apprentissage à vie, de la petite enfance à l'âge adulte, tout en ciblant les dossiers de l'éducation et de l'apprentissage qui retiennent aujourd'hui l'attention des Canadiennes et Canadiens. Pour chaque pilier, les ministres de l'Éducation, de concert avec leurs homologues membres du cabinet, s'il y a lieu, poursuivront les objectifs ambitieux suivants :

- **Apprentissage et développement de la petite enfance**
Tous les enfants doivent avoir accès à une éducation préscolaire de haute qualité afin de veiller à ce qu'ils soient disposés à apprendre dès leur entrée à l'école.
- **Systèmes scolaires primaires et secondaires**
Tous les enfants inscrits dans nos systèmes scolaires du primaire au secondaire méritent un enseignement et des possibilités d'apprentissage inclusifs, leur permettant d'acquérir des compétences de calibre mondial en littératie, en numératie et en sciences.
- **Enseignement postsecondaire**
Le Canada doit accroître le nombre d'étudiantes et étudiants qui suivent des études postsecondaires grâce au renforcement de la qualité et de l'accessibilité de l'enseignement postsecondaire.

- **Apprentissage et développement des compétences des adultes**
Le Canada doit développer un système accessible, diversifié et intégré pour l'apprentissage et le développement des compétences des adultes qui permette de satisfaire aux besoins des Canadiennes et Canadiens en matière de formation.

DOMAINES D'ACTIVITÉS PRINCIPAUX

Les ministres ont identifié, au sein des quatre piliers de l'apprentissage à vie, huit domaines d'activités spécifiques. Des objectifs ont été identifiés pour chacun de ces domaines :

- **Littératie et alphabétisation** – Rehausser les niveaux de littératie et d'alphabétisation des Canadiennes et Canadiens.
- **Éducation des Autochtones** – Combler l'écart entre les élèves autochtones et non autochtones au chapitre du rendement scolaire et des taux d'obtention de diplôme.
- **Capacité des systèmes d'enseignement postsecondaire** – Augmenter et stabiliser à long terme la capacité de l'enseignement postsecondaire, afin de satisfaire aux besoins de formation et d'apprentissage de tous les Canadiens et Canadiennes qui souhaitent poursuivre des études supérieures.
- **Éducation pour le développement durable** – Sensibiliser la population étudiante aux questions environnementales et l'inciter à s'engager activement en faveur d'un développement durable.
- **Représentation sur la scène pancanadienne et internationale** – Exercer de manière efficace et constante le rôle de porte-parole de l'éducation et de l'apprentissage au Canada, tant sur la scène pancanadienne qu'internationale.
- **Langues officielles** – Participer à la promotion et à la mise en œuvre des programmes de soutien à l'enseignement dans la langue de la minorité et des programmes de langue seconde parmi les plus exhaustifs du monde.
- **Programmes d'évaluation de l'apprentissage et indicateurs de rendement** – Soutenir la mise en œuvre de programmes pancanadiens et internationaux d'évaluation de l'apprentissage et d'indicateurs de rendement des systèmes éducatifs.

- **Données sur l'éducation et stratégie de recherche** – Se doter d'une stratégie globale à long terme pour la collecte, la diffusion et le traitement de données et de travaux de recherche qui soient comparables à l'échelle pancanadienne et internationale.

PRINCIPAUX PARTENAIRES ET PARTIES INTÉRESSÉES

L'Éducation au Canada – Horizon 2020 reflète les priorités des Canadiennes et Canadiens en matière d'éducation. Les ministres solliciteront les principaux partenaires et parties intéressées en vue de l'atteinte des buts et des objectifs fixés.

L'éducation au Canada relève de la compétence exclusive des provinces et territoires. Les ministres de l'Éducation au Canada reconnaissent l'intérêt d'avoir une économie forte et l'importance de l'éducation dans le développement économique du pays. À cette fin, ils s'engagent à mettre à contribution quiconque peut et doit participer à l'atteinte de ces objectifs – parents, personnel du milieu de l'éducation, personnes clés intéressées par ces dossiers ainsi que les autres ordres de gouvernement. Nous allons encourager le gouvernement fédéral à s'acquitter de ses obligations constitutionnelles et à travailler avec les provinces et territoires afin d'offrir aux Autochtones des chances égales.

COMMUNICATIONS AUX CANADIENNES ET CANADIENS

Les ministres garderont le public informé des progrès de l'initiative **L'Éducation au Canada – Horizon 2020, notamment** en faisant paraître annuellement un rapport rendant compte de leurs actions communes.

CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA)

Les ministres travailleront à l'atteinte des objectifs de **L'Éducation au Canada – Horizon 2020** par l'entremise de leur Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. Le CMEC peut s'enorgueillir d'une feuille de route enviable en ce qui concerne la représentation, depuis plus de 40 ans, de l'éducation et des intérêts des Canadiennes et Canadiens, en matière d'apprentissage, tant au pays qu'à l'étranger.

15 avril 2008